

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par courrier à : Mme Rolande AMONA

Quartier Hédzranawoé - 1555 Bd de SIO - BP 10 050 Lomé-Togo

Par mail à : inscription@ecole-ingenieur-espc.com ou par Fax : (+228) 22 26 22 74

Ligne directe : (+228) 22 26 22 73

### COORDONNÉES DU PARENT OU TUTEUR RESPONSABLE DE L'ÉTUDIANT

Nature exacte du lien avec l'étudiant : .....

Civilité : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

### COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT

Civilité : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

### LA FORMATION

Diplôme d'entrée : .....

Filière choisie : .....

Cycle choisi :  Prépa  Ingénieur  Master Spécialisé

### DATE ET SIGNATURE

Date :

Signature :

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

La demande d'inscription doit être complétée par la fourniture à la direction de l'ESPC des pièces suivantes :

- Extrait d'acte de naissance.
- Copie légalisée du diplôme d'entrée à l'ESPC (BAC et relevé de notes du BAC pour la 1<sup>ère</sup> année ou dernier diplôme supérieur pour la 3<sup>ème</sup> année )
- Copie de certificat de nationalité (facultatif)

L'acceptation définitive de l'inscription n'interviendra qu'après avis de la commission d'études des dossiers d'inscription de l'ESPC.

Le nombre de places étant limité il peut s'avérer nécessaire d'organiser un concours d'entrée pour les candidats à l'ESPC.

Dans ce cas les informations appropriées seront données aux candidats par contact direct ou par voie de presse.

Le concours peut aussi servir d'indicateur pour l'obtention éventuelle de bourses offertes par l'ESPC, ou par certains de ses partenaires.

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de ESPC.
- Le nombre de places étant limité, les inscriptions acquittées sont prioritaires.
- Les frais de formation se composent de deux parties :
  - Les frais d'inscription à régler impérativement avant le début des cours.
  - Les frais de scolarité qui sont à régler soit en une fois, soit en 4 fois maximum ,à convenir avec l'administration de l'ESPC.

N.B. : Les montants relatifs aux frais d'inscription et de scolarité varient en fonction de l'année d'inscription (de la 1<sup>ère</sup> année à la 5<sup>ème</sup> année). Les précisions sur ces montants sont à demander auprès de la direction de l'ESPC.

À l'issue de chaque règlement une facture portant la mention acquittée sera délivrée.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Toute annulation intervenant 10 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais d'annulation. En deçà, la formation annulée sera due intégralement. Les annulations ne sont prises en compte qu'à réception d'un écrit.
- Toute modification (report, remplacement) à l'initiative du participant intervenant moins de 48h avant le début de la formation ne pourra être prise en compte. La formation sera considérée comme annulée et intégralement due.
- Toute formation commencée sera due intégralement.
- ESPC se réserve le droit de refuser tout participant n'ayant pas réglé la totalité de son inscription avant le début de la formation.
- ESPC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation sans dédommagement ni pénalité due au client. Dans le cas d'une annulation ou d'un report de date décliné par le participant, ESPC procèdera au remboursement des frais d'inscription versés par les participants.
- ESPC se réserve le droit de modifier les intervenants sans préavis.
- Il est strictement interdit de reproduire les supports de formation ESPC remis aux participants.



### Filières Ingénieurs de Conception : BAC +5

- Génie Civil
- Génie Mécanique
- Génie Hydraulique
- Génie Électrique

### Hautes études spécialisées post ingénieur

- Infrastructures de transport (routes, ports, aéroports)
- Bâtiments et Ouvrages d'art
- Impact environnemental des projets

## SYSTEME LMD

Conditions d'admission

- 1<sup>ère</sup> année : BAC C, D, E, F
- 3<sup>ème</sup> année : BTS G.C. ou DUT/  
Licence G.C / Maths / Physiques

**PLACES LIMITÉES**



Quartier Hédzranawoé - 1555 Bd de SIO - BP 10 050 Lomé-Togo

Autorisation d'installation n° 04249/MCPCP/DCIC du 20/01/12 - Arrêté portant permis d'ouverture n° 2011/032/METFP/CAB/SG/SE-CPO du 20/12/2011

Tél. (+228) 22 26 22 73 Fax (+228) 22 26 22 74

[www.ecole-ingenieur-espc.com](http://www.ecole-ingenieur-espc.com)